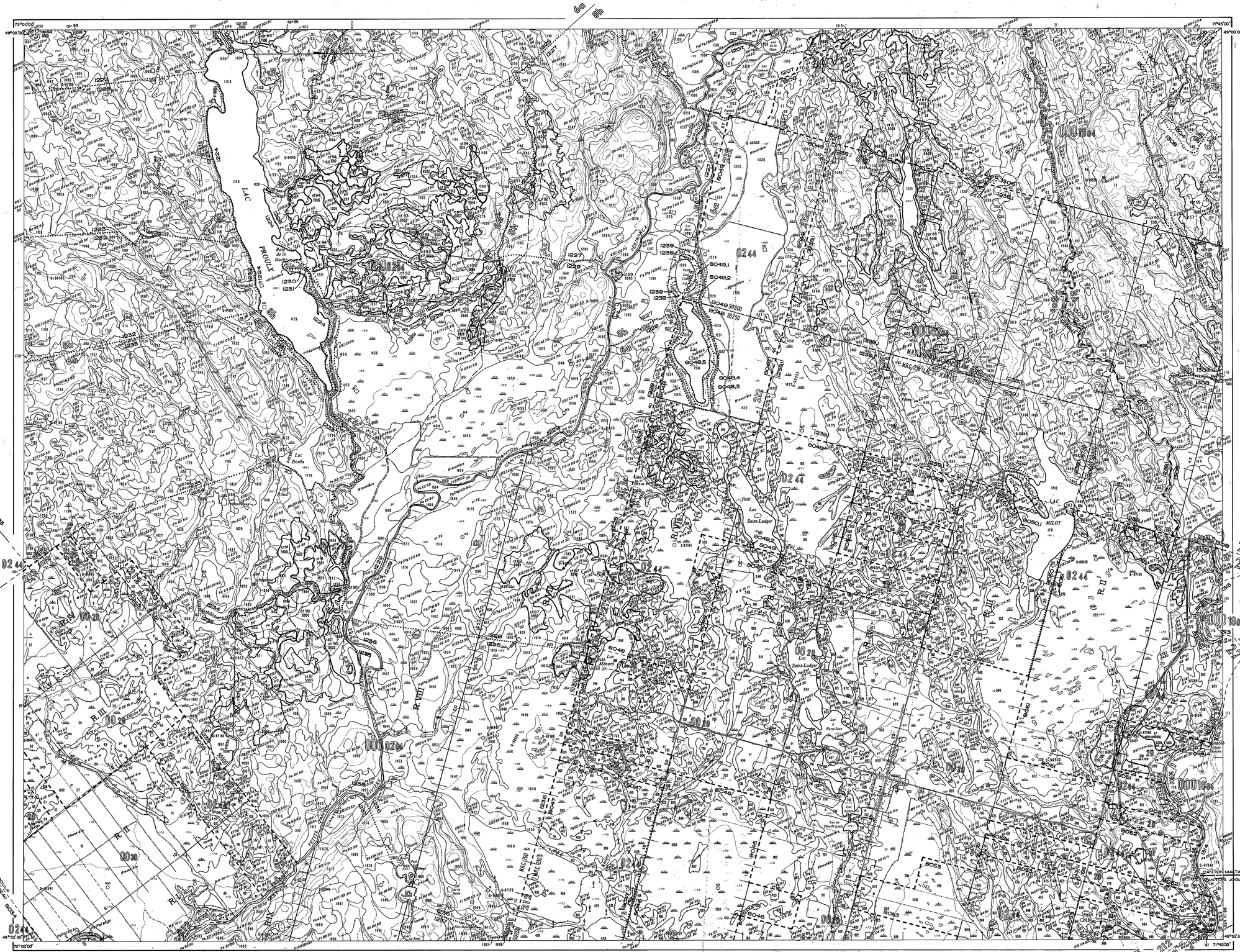

Compt. For. 7404 - 8992-9204-9518 - 5002-5505-5513-6018-6506-7017-7507-8007

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilom.

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la complétion sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, tablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cprr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe par bandes régénérantes	cpb
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Sylvicultures partielles (dégrossissement)	sp
Éclaircie commerciale	ecr
Plantation en dégagement	pdg
Plantation en enrichissement	pen
Plantation en bouleaux	pbj
Ensemencement	ens
Coupe de conversion	cc

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (toute essence composée prédominante)
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portaison)
— à thuya (cèdre composé prédominant)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— (plantation)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou thuya, blanche occupent plus de 75% de la portaison résineuse)
— (aucune essence composée prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin rouge
— à pruche
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— — (le pin blanc occupent plus de 75% de la portaison résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portaison résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portaison résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portaison résineuse)
— (aucune essence composée prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portaison résineuse)
— (aucune essence composée prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portaison résineuse)
— (aucune essence composée prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze kurile)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes mêlées avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc mêlé avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec épinettes noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
Bouleau à bouleau jaune mêlé avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec épinettes
— — — — avec résineux
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Peuplement avec épinettes
Épinette blanche dominante
— à pin blanc
— à pin rouge
Mélangés d'feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Peuplier
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— à bouleau jaune
Bouleau à bouleau blanc
— à bouleau jaune
Peuplement
Érablière rouge
— à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences tolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'feuillus
— de bouleau jaune
— de épinettes
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (aérienne)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par domaine	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle pour épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	rf
Chablis total	p
Épidémie sévère	ins
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30	31-50
50	51-65
65	66-80
80	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
	70-30 (ans)
	30-50
	50-65
	65-80
	80-70
	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (jeune irrégulière) Plus à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux irrégulière Plus à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus vieilles de 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	30 à 60 %	m
Forte	60 à 80 %	f
Extrême	80 à 100 %	e
Superficie entourée de pente > 60 %		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-9m)	3 (9m-14m)	4 (14m-19m)	5 (19m-24m)	6 (24m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE DRIADE LTÉE (DETRIA LTÉE)
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE PROLIN THÉORÊT LTÉE
SIGNATURE : [illegible]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S103 C5 cp 6 m C
S : densitomètre
103 : classe de pente
C5 : classe d'âge
cp : coupe partielle
6 : hauteur
m : sous group. d'essences
C : groupement d'essences

C5 cr6 ep 30 L
C5 : classe d'âge
cr : coupe de conversion
6 : hauteur
ep : épidémie légère
30 : classe de densité
L : type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981-87 / Année de publication : 1982-88 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1 /6/ 82
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 27-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 33401
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 212
Municipalité 90250
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1222
Région écologique 6h
Municipalité régionale de comté MRC 200 MARIA CHAPDELAINE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-1	22-E-4	22-E-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.		N.E.	N.O.
32-A-16	22-D-13	22-D-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-9	22-D-12	22-D-11	

22 D/13 N. O.

FORÊT PRIVÉE

29